



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

institut culturel berbère

Question écrite n° 66791

Texte de la question

M. Claude Goasguen attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur la création d'un institut culturel berbère. Cette communauté est importante en France, et constitue un modèle d'intégration. Maintenir une double culture, française et berbère, en refusant de sacrifier l'une ou l'autre, est un élément d'enrichissement personnel. Présenter les us et coutumes orientales, ainsi que la langue berbère, permet de transmettre aux générations futures, ainsi qu'aux autres citoyens son héritage culturel. En effet le riche passé de ce peuple fondé sur des siècles d'histoire a permis de constituer une culture authentique. La création d'un institut mettant en évidence la culture berbère semble de fait nécessaire, et ne peut être réalisée sans un soutien fort des pouvoirs publics. C'est pourquoi il souhaiterait connaître les mesures envisagées par le Gouvernement pour participer à la création d'un institut culturel berbère, répondant ainsi aux attentes de centaines de milliers de Français d'origine berbère.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a bien voulu appeler l'attention du ministre de la culture et de la communication sur la création d'un institut culturel berbère et l'interroger sur les mesures envisagées par le ministère de la culture et de la communication pour y participer. Le ministre de la culture et de la communication partage pleinement l'appréciation du parlementaire sur l'importance et la richesse de l'héritage culturel berbère ainsi que sur sa transmission aux jeunes générations intégrées à la communauté nationale. Ainsi, dans le souci de mettre en valeur l'ensemble des cultures constitutives de l'identité nationale, le ministère de la culture et de la communication a choisi de privilégier, dans son action centrale, avec le concours d'autres partenaires publics et d'associations communautaires, une démarche qui contribue à la constitution d'une mémoire collective. C'est l'objectif de la future Cité nationale de l'histoire de l'immigration, qui ouvrira ses portes en 2007. La culture berbère y a toute sa place. C'est également l'une des ambitions du musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée, qui devrait s'installer à Marseille en 2008. Cette démarche n'est pas exclusive mais complémentaire d'actions de médiation, menées sur le terrain, par des associations communautaires soutenues par les collectivités locales et les services déconcentrés de l'État (en particulier les directions régionales des affaires culturelles), et dont le volet culturel et identitaire est une composante importante. En témoigne l'existence du réseau constitué par les quelque vingt-deux associations rassemblées au sein de la Fédération des associations de culture amazighe de France, qui jouent un rôle essentiel dans la perpétuation de la culture berbère.

Données clés

Auteur : [M. Claude Goasguen](#)

Circonscription : Paris (14^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 66791

Rubrique : Culture

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 7 juin 2005, page 5719

Réponse publiée le : 8 novembre 2005, page 10330